

## Voie de garage pour la ligne 163

[Nouvelle Recherche](#)

### Déception et amertume à Bastogne

**BASTOGNE** Je n'ai pas encore vu les conclusions de l'étude de la SNCB. Je vais voir s'il est encore possible de renégocier. Hier, le député-bourgmestre de Bastogne, Philippe Collard, était sous le coup de l'annonce de la probable suppression de la ligne Bastogne-Libramont. Il espérait rencontrer la ministre Isabelle Durant, à la Chambre, pour en savoir plus. *J'ai interpellé Mme Durant à ce sujet à différentes occasions, notamment à la Chambre, il y a quinze jours*, poursuit M. Collard. *A Bastogne, nous attendions les conclusions de l'étude avec impatience. La ligne 163, à l'étude comme 5 autres lignes en Flandre et en Wallonie, faisait partie du plan de mobilité proposé au dernier conseil communal.*

Pour Philippe Collard, l'un des arguments avancés contre la réouverture de la ligne ferroviaire, à savoir que la liaison Ravel réalisée entre Bastogne-Sud et Bastogne-Nord pénalise le projet, ne tient pas la route. *La gare du Sud est bien localisée par rapport à la place McAuliffe*, précise-t-il. *Je ne vois pas en quoi la desserte à partir d'une seule gare pose problème. Ce cas de figure se rencontre fréquemment ailleurs.*

Quant au problème de rentabilité et au coût de plus d'un milliard de francs, relevés par la SNCB, le bourgmestre bastognard estime qu'il n'était pas nécessaire de réaliser une étude pour aboutir à de telles conclusions pour le moins évidentes.

### Oui à Virton-Athus-Arlon

Ceci dit, Philippe Collard pense que si cette ligne, qui été suspendue il y a quelques années, ne peut être réexploitée, ce ne sera pas un inconvénient insurmontable pour le développement de Bastogne. L'alternative pourrait venir du Tec.

L'ancien échevin des travaux, Guy Petit, ne cache pas, quant à lui, son amertume et sa déception. *Ne pas être relié au réseau ferré est un handicap sur le plan économique mais aussi touristique*, poursuit-il. *La commune devra prendre les devants pour voir ce qu'il convient de faire des terrains appartenant encore à la SNCB. J'espère que cette dernière maintiendra son offre de service public dans la localité.*

Ce vendredi 1er juin, à la lumière de l'étude réalisée à la demande de la ministre des Transports, le conseil d'administration de la SNCB devrait marquer son accord sur la réouverture de plusieurs lignes ferroviaires. En Wallonie, seuls l'axe Ottignies-Nivelles et la ligne Arlon-Virton-Athus seraient concernés.

**Nadia Lallemand**